



La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'709
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

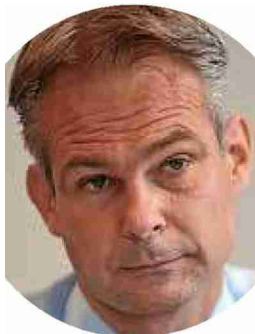
Themen-Nr.: 999.219
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 11
Fläche: 102'637 mm²

L'entreprise fribourgeoise n'encaissera plus la redevance. 240 emplois risquent de passer à la trappe

La Confédération sacrifie Billag

« FRANÇOIS MAURON

Economie » Consternation, incrédulité, colère ou, comme aurait écrit Amélie Nothomb, stupeur et tremblements. La décision de la Confédération de confier l'encaissement de la redevance radiotélévision à une autre société que Billag crée une onde de choc à Fribourg. Et pour cause: cette sentence, communiquée hier par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), sonne selon toute vraisemblance le glas pour cette entreprise de la place, qui assume cette mission depuis 1998. Conséquence: les 240 emplois de Billag risquent de passer à la trappe.



«Je ne vois pas comment Billag pourrait continuer ses activités»

Ewout Kea

«L'encaissement de la redevance représente 99% de notre chiffre d'affaires (qui n'est pas communiqué, ndlr). A ce stade, je ne vois pas comment nous pourrions continuer après la fin de notre mandat en décembre 2018», note Ewout Kea, directeur général de Billag. En effet, en vertu de la loi, l'organe de perception ne peut pas pratiquer une autre activité économique. En perdant ce mandat, la firme doit donc trouver d'autres clients. Or selon lui, le marché

du recouvrement est saturé.

Créée pour cette mission

Filiale de Swisscom, qui possède l'entier de son capital, Billag a été créée en 1998 après la privatisation de l'opérateur téléphonique, pour s'acquitter d'une tâche autrefois remplie par les PTT. Pour ce faire, l'entreprise fribourgeoise a par deux fois remporté un appel d'offres public. La Confédération a remis au concours le mandat en août 2016. Billag y a bien sûr pris part, mais le verdict vient donc de tomber: c'est la société Serafe SA, filiale de l'entreprise Secon SA basée à Fehraltorf (ZH), qui décroche le jackpot. Cette dernière a «su convaincre par son concept de mise en œuvre et a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse», indique le communiqué du DETEC. Un troisième postulant, dont le nom est gardé secret, était également sur les rangs.

Selon Caroline Sauser, porte-parole à l'Office fédéral de la communication (OFCOM), qui est chapeauté par le DETEC, Serafe percevra un montant de 123 millions de francs pour la durée de son mandat (sept ans). Soit 17,6 millions de francs par an. A titre de comparaison, Billag a touché une cinquantaine

50 mio de francs

Le montant attribué à Billag par la Confédération en 2016

17,6 mio de francs

Le montant annuel qui sera alloué à Serafe SA

37

emplois

Le total de postes que Serafe veut créer grâce au mandat de la Confédération

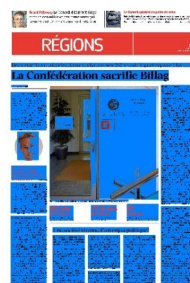
de millions l'an dernier. «Notre offre était 30% moins chère que cela», affirme Ewout Kea. Elle devait donc avoisiner les 35 millions de francs par an.

Une société récente

Serafe est une société récente, puisque, selon le Registre du commerce du canton de Zurich, elle a été créée en septembre 2016, avec un capital-actions de 100 000 francs. Elle ne dispose d'aucun site internet. Après un téléphone à la société mère Secon (une vingtaine d'employés), il s'avère que sa filiale n'a encore ni murs ni collaborateurs. *La Liberté* a tenté sans succès de joindre par courriel Werner Krauer, le président du conseil d'administration de Serafe. Selon des médias alémaniques, le mandat attribué par le DETEC à la compagnie zurichoise permettra à celle-ci de créer 37 nouvelles places de travail.

Un chiffre qui interpelle, comparé aux 240 postes (environ 170 emplois équivalents plein-temps) de Billag. «Les tâches actuelles et futures de l'organe de perception de la redevance ne sont pas les mêmes puisque (en vertu de la nouvelle loi, ndlr) la redevance ne sera plus liée à la possession d'un appareil de réception», fait remarquer à ce propos Caroline Sauser.

De fait, administrativement, le système sera plus simple. Serafe ne devra par exemple pas se charger des contrôles réalisés actuellement par Billag, car tous les ménages seront assujettis. Elle ne devra pas non plus percevoir la redevance auprès des entreprises, tâche qui sera accomplie à l'avenir par l'Administration fédérale des contributions. Il n'empêche, Ewout Kea est circonspect: «Nous pensions à terme diminuer notre personnel de 20 à 30%, mais trente-sept collabora-



La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'709
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.219
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 11
Fläche: 102'637 mm²

teurs, ça me paraît vraiment peu. Le service à la clientèle doit se faire en trois langues et, actuellement, nous avons entre 3000 et 5000 interactions par jour. Ce nombre va un peu baisser, mais dans une proportion moindre.»

Vague de protestations

Quoi qu'il en soit, la mise hors jeu de Billag suscite une vague de protestations à Fribourg. Le conseiller d'Etat Olivier Curty, en charge de l'Economie et de l'emploi, «regrette vivement la décision de la Confédération». Etonné par la poli-

tique de communication du DETEC, qui a informé l'entreprise et les autorités fribourgeoises deux heures seulement avant de diffuser son communiqué, il va à présent «tout mettre en œuvre pour sauver des emplois à Fribourg». Quitte à demander à la Confédération l'implantation de Serafe sur les bords de la Sarine? «Nous allons examiner toutes les possibilités, et celle-ci en est une», répond-il. Selon Caroline Sauser, toutefois, le DETEC n'est pas en mesure d'imposer cette condition à l'entreprise zurichoise.

Du côté syndical, enfin, on s'inquiète du sort des travailleurs. «Cette décision politique de la Confédération est incompréhensible et inacceptable. C'est tout un savoir qui est détruit», déplore Armand Jaquier, secrétaire régional d'Unia Fribourg. François Ducrest, secrétaire régional chez Syndicom se dit choqué: «Les employés de Billag sont au bénéfice d'une convention collective de travail. Ce ne sera sans doute pas le cas de ceux de la nouvelle société.» »

Datum: 11.03.2017

LA LIBERTÉ



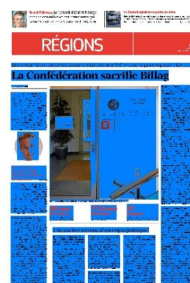
La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'709
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.219
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 11
Fläche: 102'637 mm²



L'entreprise Billag est établie dans le bâtiment de la poste principale à Fribourg. Charles Ellena



Une société victime d'un enjeu politique?

En mettant Billag hors jeu, la Confédération biffe la cible de l'initiative anti-SSR. La société fribourgeoise est-elle un bouc émissaire?

A première vue, la mise à l'écart de Billag devrait réjouir les auteurs de l'initiative populaire «No Billag», soit les Jeunes UDC et PLR. Mais en réalité, les initiants ont bien peu à gagner du coup de tonnerre orchestré hier par le Conseil fédéral. Car en plaçant Billag sur la touche, le Conseil fédéral supprime une des principales cibles de l'initiative populaire, qui s'appuie partiellement sur le déficit d'image du prestataire fribourgeois.

Les tenants d'un contre-projet direct peuvent aussi faire la moue. Par exemple au sein de l'UDC, où les

chefs de file de la fronde à l'égard de la SSR parlaient de couper de moitié le montant actuel de la redevance (451 francs par an et par ménage). L'idée perd désormais de sa force de frappe, vu que le prélèvement baissera nettement en dessous de 400 francs par année après 2019. «Il sera probablement compliqué de former une majorité pour un contre-projet direct, mais nous allons quand même essayer», laisse entendre le conseiller national fribourgeois Jean-François Rime (udc).

Les adversaires de la SSR affaiblis, les soutiens du poids lourd médiatique – PS et PDC notamment – applaudissent-ils des deux mains? Au contraire. «Je soupçonne une décision politique. Pour protéger la SSR

face à l'UDC et au PLR, on sacrifie Billag, on éloigne le bouc émissaire. Ce procédé est détestable», condamne Christian Levrat, conseiller aux Etats fribourgeois.

Plus mesuré, le conseiller national fribourgeois Dominique de Buman (pdc) s'interroge: «Le Conseil fédéral veut-il prouver aux détracteurs de la SSR et de Billag que le système fonctionne normalement?» Que la décision obéisse à des motivations politiques ou pas, elle tombe à point nommé. Mercredi dernier, le Conseil des Etats s'est penché sur l'initiative «No Billag»; il l'a balayée à l'unanimité. La semaine prochaine, ce sera au tour du National d'examiner la mission de la SSR, et les débats devraient y être autrement plus animés. » **PHILIPPE BOEGLIN**